



CONDITIONS GENERALES DE VENTE – Clients professionnels (Version 02/2026 - mises à jour intégrant « Les Pattes Magiques »)

ARTICLE 1 - DEFINITION

Client : désigne toute personne physique ou morale qui, agissant exclusivement dans le cadre de son activité professionnelle, passe une commande de Produits ou de Prestations auprès de STYLE DE WOOF ou de Les Pattes Magiques.

Devis : désigne une proposition commerciale émise et transmise par STYLE DE WOOF ou Les Pattes Magiques, au Client préalablement à toute commande.

Partie(s) : désigne le Client et/ou STYLE DE WOOF et/ou Les Pattes Magiques.

Produits : désigne les produits proposés à la vente par STYLE DE WOOF à savoir une large gamme d'accessoires pour animaux de compagnie.

Prestations de Toilettage : désigne les services de toilettage proposés sous l'enseigne Les Pattes Magiques, incluant bain, coupe, soins esthétiques et traitement spécifique des animaux. Le descriptif et les caractéristiques des prestations sont présentés sur le site

<https://www.styledewoof.com/> ou sur le site dédié Les Pattes Magiques <https://www.lespattesmagiques.com>.

ARTICLE - 2 CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à toutes commandes de Produits et/ou Prestations de Toilettage passées par des Clients particuliers ou professionnels. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Pour Les Pattes Magiques, des conditions spécifiques peuvent s'appliquer en fonction du type de prestation et de la taille ou race de l'animal. Ces conditions seront précisées dans le Devis.

ARTICLE 4 - PRODUITS

Pour Les Pattes Magiques, le Client reconnaît :

- Qu'il appartient au Client de fournir des informations exactes sur l'animal (race, âge, état de santé, traitements en cours) afin de permettre la bonne exécution de la prestation.
- Que Les Pattes Magiques ne pourra être tenue responsable des incidents liés à des informations incomplètes ou erronées fournies par le Client.
- Que les prestations de toilettage peuvent inclure l'usage de produits spécifiques fournis par Les Pattes Magiques ou le Client, sous réserve d'accord écrit.

ARTICLE 5 - PRIX

- Les prix des Prestations de Toilettage sont communiqués au Client via Devis et peuvent varier selon la taille, le type de poil, l'état sanitaire et les soins demandés pour l'animal.
- Les prix sont exprimés hors taxes et majorés des taxes applicables, notamment la TVA.
- Tout changement ou surcoût pour raisons techniques ou sanitaires sera communiqué au Client avant exécution de la prestation.

ARTICLE 6 - COMMANDES

- Les commandes de Prestations de Toilettage sont matérialisées par Devis accepté par écrit.
- Toute modification de la commande par le Client après acceptation pourra donner lieu à un ajustement du prix ou du calendrier de prestation.

ARTICLE 7 - MODALITES DE PAIEMENT ET RETARD DE PAIEMENT

Les paiements acceptés sont en espèces ou CB.

ARTICLE 8 – LIVRAISON

Les prestations Les Pattes Magiques sont effectuées avec soin selon les règles de l'art et les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Le Client est responsable de la communication complète des informations relatives à l'état de santé de l'animal.

Les Pattes Magiques ne pourra être tenue responsable des incidents résultant de maladies, blessures ou réactions allergiques non signalées par le Client.



ARTICLE 9 – DEDOUANEMENT ET DOCUMENTS DOUANIERS

Toute annulation d'une prestation doit être notifiée au moins 48 heures avant la date prévue.

En cas de non-respect, Les Pattes Magiques se réserve le droit de facturer la prestation complète.

Le droit de rétractation pour les prestations de toilettage est exclu dès que le service est commencé, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 - PROPRIETE INTELLECTUELLE – CONFIDENTIALITE

Les Pattes Magiques garantit la bonne exécution de la prestation selon les standards professionnels.

Aucune autre garantie n'est offerte concernant l'effet esthétique ou la durée de maintien de la coupe ou du soin.

ARTICLE 11 - RESERVE DE PROPRIETE

Les images, modèles, techniques et supports de communication de Les Pattes Magiques restent sa propriété exclusive.

Le Client s'engage à ne pas reproduire, utiliser ou communiquer ces éléments sans accord écrit préalable.

ARTICLE 12 - GARANTIE

Les présentes CGV, incluant celles relatives à Les Pattes Magiques, sont soumises au droit français.

Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents du siège social de STYLE DE WOOF, même pour les prestations Les Pattes Magiques.